

Image not found or type unknown



Reevaluation des charges avant depart

Par **mirmo**, le **23/03/2012** à **21:33**

Bonjour, je ne sais vers qui me tourner, vers quel organisme.
Je vais quitter bientôt mon appartement, ma propriétaire vient de m'informer que j'ai dépasser les charges et qu'elle veut me réclamer 2011 et 3012. Je n'ai jamais eu de relevé, de demande d'augmentation de charges unisument maintenant.
L'appartement n'est pas aux normes. Puis je jouer sur sa? Peit-elle me réclamer de payer sur autant de temps, sans justificatifs?

Merci de m'aider

Cordialement